

Les salariés et les apprentis

◆ Les salariés (hors apprentis) par catégorie d'activité

45% des entreprises artisanales du département ont au moins un salarié. Au total, ce sont plus de 11000 salariés qui travaillent dans le secteur artisanal.

Tous les chiffres de l'année 2002 n'étant pas connus, cette répartition se fonde sur une photographie de la répartition sectorielle au 1^{er} Janvier 2001. Toutefois les tendances remarquables restent identiques : au sein des secteurs, la part du bâtiment reste prépondérante (42% environ), et sur une période de 10 ans, sa part a augmenté de près de 5%, alors que la part des trois autres secteurs a reculé.

catégorie	salariés	salariés	pourcentage
	2001	2002	
Alimentation	1425	NC	12,92%
Production	2486	NC	22,55%
Bâtiment	4638	4561	42,06%
Services	2478	NC	22,47%
Total	11027	- -	100%

◆ Les salariés et les apprentis

catégorie	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Salariés :										
1. Alimentation	1531	1610	1582	1536	1418	1400	1472	1449	1425	N.C
2. Production	2728	2476	2446	2465	2481	2505	2535	2518	2486	N.C.
3. Bâtiment	3776	3874	3826	3816	3896	3957	4157	4401	4638	4561
4. Services	2498	2489	2634	2615	2272	2356	2383	2456	2478	N.C.
sous total	10533	10449	10488	10432	10067	10218	10547	10824	11027	
Apprentis :	1728	2076	2263	2284	2334	2335	2272	2289	2362	2335
Total	12261	12525	12751	12716	12401	12553	12819	13113	13389	

Source : UNEDIC/Chambre de métiers

Après deux années délicates (1996 et 1997), et deux années de forte reprise (2000 et 2001), l'année 2002 semble marquer une certaine stabilisation pour l'emploi salarié dans le monde artisanal. Les chiffres connus dans le secteur du bâtiment révèlent un léger repli (- 1,7%). Les métiers de gros œuvre et de couverture (fin de l'effet tempête) ont initié ce mouvement de repli qui ne s'est pas encore propagé aux métiers de finition : + 4,6% pour l'électricité, + 7,1% pour les aménagements, et + 4% pour la plomberie chauffage.

Au niveau des autres secteurs, les premières approches semblent dégager une amélioration de l'emploi au niveau des entreprises de soins à la personne et une stabilisation au niveau de l'alimentation.

Sur le département, le nombre d'apprentis a baissé très légèrement (-1,15%) en 2002. Ce faible recul est dû en grande partie à la réduction du nombre de chefs d'entreprise habilités à former un apprenti (- 4%). De fait, il apparaît alors, que ces employeurs habilités ont accru leur recours à l'apprentissage (86 apprentis pour cent employeurs habilités en 2002 contre 84 pour cent en 2001).

Au niveau sectoriel, on observe que les services ont augmenté de 1,5% leur nombre d'apprentis grâce aux activités de coiffure (+4,6%) et d'esthétique (+9,1%), tandis que les autres secteurs, (à l'exception de l'ameublement) ont drainé moins d'apprentis.

◆ Les actifs du secteur artisanal

Le vocable « **actifs** » regroupe les salariés, les apprentis, mais aussi les chefs d'entreprises et leurs conjoints.

Au 1^{er} janvier 2003, le secteur artisanal comptait près de 22000 actifs représentant 20% des actifs du secteur marchand départemental.